



Mon fils ne veut plus voir son père

Par **virginie1973**, le **09/11/2012** à **09:30**

Bonjour

En instance de séparation, mon fils, reconnu par mon époux par mariage mais n'étant pas son fils biologique, ne veut plus voir son père suite à des humiliations psychologiques et à une violence verbale qui ont précipité notre séparation. Peut-il être entendu par le juge à son initiative puisqu'il a 16 ans et son témoignage peut-il abonder dans le sens d'une procédure pour déchéance de paternité? Je précise que le "père" est d'accord sur le principe d'une pension alimentaire mais ne veut plus aucune relation avec l'enfant. Monsieur a déjà quatre enfants pour lesquels il ne verse aucune pension et n'entretient aucune relation filiale. Merci de m'éclairer.